

REVALORISATION DES BATIS RUE GEORGES CAMENEN

Maison Le Sausse
Ancienne boulangerie
Ancienne poissonnerie

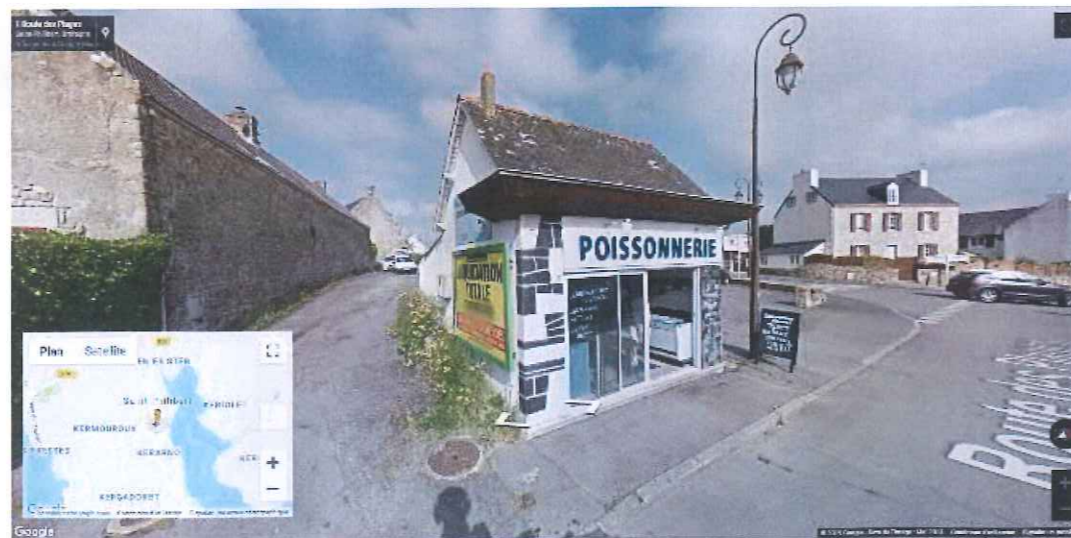
MISE EN VALEUR DE LA RUE GEORGES CAMENEN

La rue Georges Camenen apparaît au visiteur comme un ensemble architectural remarquablement homogène et bien mis en valeur.
Cette rue fait le lien entre la chapelle, patrimoine religieux et les chantiers ostréicoles, activité économique de la commune.

Outre l'aménagement du lotissement communal « Bois du Dolmen », la commune envisage également depuis plusieurs années l'acquisition de bâtiments situés en centre bourg. Ces propriétés se situent rue Georges Camenen, l'axe historique de la commune qui a évolué et muté rapidement depuis une quinzaine d'années avec le déplacement de la Mairie, des équipements et des commerces à proximité pour étoffer et redynamiser le centre bourg.
La rue Georges Camenen a déjà fait l'objet d'un projet de renouvellement urbain : cinq logements locatifs sociaux dans l'ancienne Mairie.

Ces projets s'inscrivent dans une politique de revitalisation du bourg menée depuis plusieurs années par la Commune : programmes de logements locatifs sociaux, reconstruction de bâtiments publics, lotissement communaux, traitement des espaces publics, etc.

ANCIENNE POISSONNERIE



Situé entre la Route des Plages et la Rue des Presses, ce bâtiment se trouve sur les parcelles cadastrées AP 476 (39m²), AP 472 (26m²) et AP 31(bâti 34m²) soit un total de 99 m². Autour se situent les parcelles AP73 (102 m²) et AP 28 (86 m²) appartenant à la commune. Les parcelles sont situées à proximité du site de la Chapelle et du centre bourg. Le bien est composé d'un bâtiment qui accueillait la boutique de la poissonnerie.

La commune va acheter ce bâtiment et étudier la possibilité d'une opération dénommée **LIEU DE CONVIVIALITE**.

MAISON LE SAUSSE



Situé au 10 Rue Georges Camenen, ce bâtiment se trouve sur les parcelles cadastrées AI80 et AI85 d'une contenance cadastrale de 1129m². Il bénéficie de 2 accès.
Il s'agit d'une maison d'habitation en mauvais état qui a fait l'objet d'un arrêté de péril imminent.

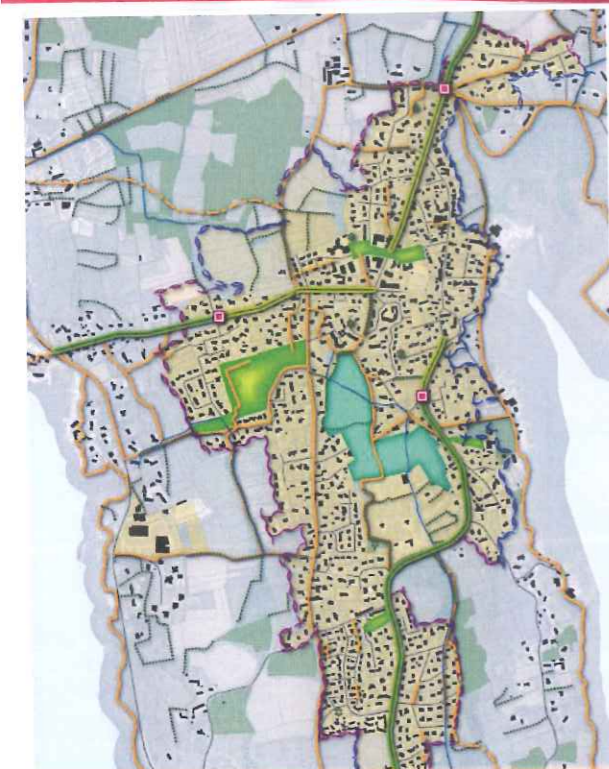
La commune a signé une convention opérationnelle avec l'EPF afin de maîtriser le bien pour y proposer des logements sociaux et des logements adaptés pour personnes âgées.

ANCIENNE BOULANGERIE



Situé au 19 Rue Georges Camenen, ce bâtiment se trouve sur les parcelles cadastrées AI 153 et AI 152, d'une contenance cadastrale de 605m². Les parcelles sont situées entre la Rue Georges Camenen et la Ruelle de la Montagne. Le bien est composé d'un bâtiment principal qui accueillait la boutique de l'ancienne boulangerie ainsi qu'un logement à l'étage. A ce bâtiment sont adossés des annexes techniques desservant la boulangerie.

La commune a signé une convention opérationnelle avec l'EPF afin de maîtriser le bien pour y proposer des logements sociaux.



Urbanisation du bourg
Zones à urbaniser

Améliorer la qualité paysagère des entrées de bourg

Ambiance naturelle
Ambiance plus urbaine
Entrée bourg

Préserver la richesse paysagère et environnementale aux abords du bourg

Transition douce bourg / boisement
Transition douce bourg / espaces naturels et agricoles
Transition bourg / littoral

Préserver et favoriser les espaces naturels dans le bourg

Boisements
Zones humides
Haies
Cours d'eau
Espaces verts / bassin de rétention

Conserver les espaces de respirations dans le bourg

"Poumon vert" de Keramo
Autres espaces de respiration

Compléter le maillage de liaisons douces

Liaisons douces existantes
Liaison douce à créer